


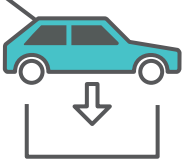





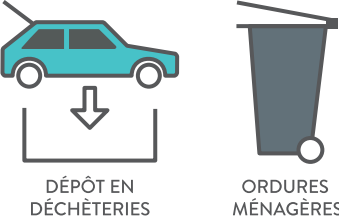


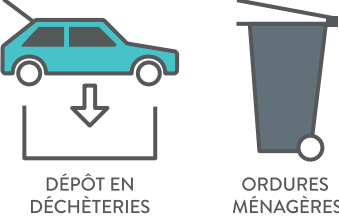














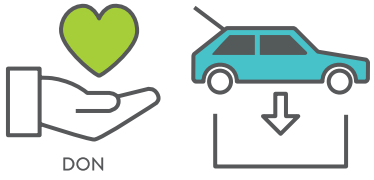
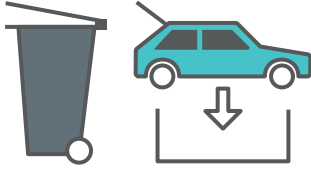






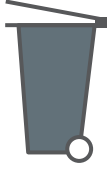







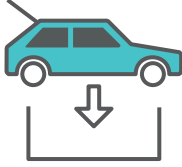







DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Barquette de beurre	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Cet emballage fait partie des nouveaux emballages qui se trient.
Barquette de jambon, de saumon, de saucisson tranché, de viande...	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Cet emballage fait partie des nouveaux emballages qui se trient.
Barquettes en polystyrène	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Les barquettes en polystyrène, comme les barquettes de viande par exemple, se jettent au tri. Mais attention, les cales et les confettis en polystyrène contenus dans les cartons d'électroménager par exemple, sont à déposer en déchèterie.
Bidon d'huile moteur, acide, White Spirit®, acétone, spray insecticide, tubes de silicone ou de colle, tubes de colle Pattex® « Ni clou ni vis »...	 <p>DÉPÔT EN DÉCHÈTERIES</p>	Les emballages de ces produits dangereux sont souillés par les produits qu'ils contiennent et doivent donc eux aussi être déposés en déchèterie. Ils seront ainsi traités dans une filière spécifique.
Blister de journaux, de magazines, de prospectus	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Ils se mettent dans le bac de tri. Attention, ils doivent être bien séparés du papier qu'il contient.
Boîte à pizza	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Bien vidée, elle se jette au tri.
Boîte d'œufs en plastique et en carton	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Elles se mettent au tri. Vous pouvez aussi mettre votre boîte d'œufs en carton dans votre composteur.
Boîte de poudre cacaotée (Nesquick®, Benco®...) ou de sucre	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Cet emballage fait partie des nouveaux emballages qui se trient.
Boîte de tabac	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage donc il se trie.





DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Boîtes en bois (fromage, champignons frais, barquette de fraises...)		Le bois n'est pas traité au centre de tri.
Boîtes en carton et notice de médicaments		La boîte en carton est recyclable et peut être déposée dans votre poubelle de tri. En revanche, les médicaments contiennent des composants dangereux, ils sont donc traités dans une filière spécifique. Enlevez les médicaments et les emballages en contact direct avec les médicaments (plaquettes, sachets, tubes, bouteilles de sirop...).
Bouteille en plastique (produits de beauté, ménager ou de boisson)		Rien ne change : ils se trient toujours dans le sac ou bac de tri.
Cagette en bois		Le bois n'est pas traité au centre de tri.
Cale et confettis en polystyrène		Les cales et les confettis en polystyrène contenus dans les cartons d'électroménager par exemple, sont à déposer en déchèterie de par leur taille (trop grand pour les cales et trop petits pour les confettis). Les barquettes en polystyrène, comme les barquettes de viande se jettent au tri.
Capsule de café/thé/chocolat en aluminium ou plastique		La collecte et le recyclage des capsules de type Nespresso® ou Dolce Gusto® sont directement réalisés par les fabricants eux-mêmes. Vous pouvez vous rendre sur leurs sites internet qui vous indiquera le point de collecte le plus proche de chez vous.

DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Cellophane	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage donc il se trie.
Couvercle de conserve	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Les couvercles se jettent au tri.
Déodorant (stick ou en bille)	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Le déodorant se jette dans la poubelle de tri.
Dosettes souples de café/thé/ chocolat	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES COMPOSTEUR</p>	Les dosettes de café se jettent aux ordures ménagères ou se déposent dans votre compost.
Emballage de pack de bouteilles (eau, sodas...)	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage, donc il se trie.
Emballage de saumon fumé	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Les opercules se trient aussi ! L'idéal est de les laisser attacher à la barquette afin qu'ils ne s'envolent pas au Centre de Recyclage.
Emballage du Babybel® (cire)	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p>	Le centre de tri ne traite pas la cire, il est préférable de le jeter aux ordures ménagères.
Emballages composés de plusieurs matières	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Lorsque c'est possible, il faut séparer les différentes matières (carton, plastique) afin que chacun soit envoyé dans la bonne filière de recyclage.
Emballages d'apéricubes	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Tous les emballages se trient.

DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Filet de pommes de terre	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Tous les emballages se trient.
Gourde de compote/yaourt	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Tous les emballages se trient.
Intercalaire en plastique	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p>	L'intercalaire en plastique ne va pas au tri car ce n'est pas un emballage mais un objet.
Jouet en plastique	 <p>DON</p> <p>DÉPÔT EN DÉCHÈTERIES</p>	Ce n'est pas un emballage. Le mieux est de lui donner une seconde vie en l'apportant dans une ressourcerie ou une association de réemploi (comme Emmaüs, ABRI, AMI...). S'il est vraiment inutilisable, apportez-le en déchèterie.
Objets en plastique	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p> <p>DÉPÔT EN DÉCHÈTERIES</p>	Ce n'est pas un emballage mais un objet (cintre, passoire, gant, petits jouets...) donc il se jette aux ordures ménagères pour les petits objets et en déchèterie pour les gros objets.
Opercule (ex : jambon, lardons, beurre, crème fraîche, pots de yaourt...)	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Les opercules se trient aussi ! L'idéal est de les déposer dans leurs contenants afin qu'ils ne s'envolent pas au Centre de Recyclage.
Papier	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Ne pas déchiqueter le papier car il y a des risques de perte au moment de la collecte et que cela pose des problèmes sur la chaîne de tri. De plus, cela casse la fibre du papier qui devient donc plus difficilement recyclable.

DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Papier absorbant	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p>	Le papier absorbant est souvent souillé donc il faut le jeter aux ordures ménagères.
Papier aluminium	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage donc il se trie.
Papier bulle	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Attention, il faut bien différencier le papier bulle des ménages, qui est accepté au tri, et celui des professionnels qui est déconseillé en grandes quantités (il pourrait créer des problèmes sur la chaîne de tri).
Petits emballages de gâteaux	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage donc il se trie.
Pochette plastique	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p>	La pochette plastique (souvent en PVC) ne va pas au tri car ce n'est pas un emballage mais un objet.
Pot de crème de beauté	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Il se trie désormais.
Pot de yaourt	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Le pot de yaourt se trie et l'opercule aussi ! L'idéal est de les déposer dans leurs contenants afin qu'ils ne s'envolent pas au Centre de Recyclage.
Pot de yaourt, de compote, de crème, de fromage blanc...	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	Ce sont les nouveaux emballages qui se trient.
Pot en plastique de plantes à repiquer	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage de plante donc il se trie.

DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Protège-cahier	 ORDURES MÉNAGÈRES	Le protège-cahier ne va pas au tri car ce n'est pas un emballage mais un objet.
Restes de médicaments (périmés ou non utilisés)	 FILIÈRE SPÉCIFIQUE	Les médicaments contiennent des composants dangereux, ils sont traités dans une filière spécifique. Il faut donc les rapporter en pharmacie.
Sac à granulé de bois vide	 POUBELLES DE TRI	Tous les emballages se trient.
Sac de litière vide	 POUBELLES DE TRI	Tous les emballages se trient.
Sac plastique	 POUBELLES DE TRI	Tous les emballages se trient. Dès que vous le pouvez, réutilisez-les pour éviter qu'ils deviennent un déchet et qu'ils connaissent une nouvelle vie.
Sac réutilisable	 POUBELLES DE TRI	Il est préférable de favoriser le réemploi et donc de réutiliser ce sac au lieu de le jeter.
Sachet de légumes surgelés,	 POUBELLES DE TRI	Ce sont les nouveaux emballages qui se trient.
Sachet de recharge de lessive liquide	 POUBELLES DE TRI	C'est un emballage donc il se trie.
Sacs de croquettes	 POUBELLES DE TRI	C'est un emballage donc il se trie.

DÉCHETS	OÙ LE JETER ?	POURQUOI ?
Tubes de Pringles®	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage donc il se trie.
Tubes de dentifrice	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage en plastique donc vous pouvez le déposer dans la poubelle de tri.
Tubes d'emballage de bouteille d'alcool	 <p>POUBELLES DE TRI</p>	C'est un emballage donc il se trie.
Vaisselle jetable non compostables (gobelets, assiettes, couverts...)	 <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p>	La vaisselle jetable ne va pas au tri car ce n'est pas un emballage mais un objet. Il faudra donc la jeter aux ordures ménagères. Il est préférable d'utiliser de la vaisselle réutilisable. De plus, la vaisselle jetable en plastique sera bientôt interdite et seule la vaisselle compostable (en amidon de maïs par exemple) sera commercialisée.